



Plan du j'e-cours

- 1) Le guide du doctorant : historique et méthode d'actualisation
- 2) Présentation du nouveau guide
- 3) Utilisation du nouveau guide

1) Le guide du doctorant : historique et méthode d'actualisation (1/2)

- 1997 : première version du guide proposée par le Ministère
- 2007 : guide élaboré par le Ministère en collaboration avec les établissements
 **Guide pour la rédaction et la présentation des thèses à l'usage des doctorants**
- 2010: transfert de mission du Ministère à l'ABES
- 2013 : refonte du guide par l'ABES
 **Guide du doctorant**

1) Le guide du doctorant : historique et méthode d'actualisation(2/2)

- Enquête effectuée auprès des coordinateurs thèses **en janvier 2013** avec 3 questions posées :
 - 1) *Le guide du doctorant est-il réutilisé par des professionnels dans votre établissement (tous services confondus? Comment (tel quel ou réécrit?) est-il notamment employé dans le cadre de la formation doctorale? Par la bibliothèque?*
 - 2) *Connaissez-vous l'usage qu'en ont les doctorants?*
 - 3) *Qu'attendriez-vous d'une nouvelle version de ce guide ? (contenu et forme?)*
- Elaboration du guide à partir de ces résultats et des missions dévolues à l'ABES
- Nouveau guide mis en ligne en mai 2013 lors des Journées ABES et accessible via le site web, dans la rubrique [« Espace pour les doctorants »](#)

2) Présentation du nouveau guide (1/3)

- Elaboration du guide à partir des résultats de l'enquête et des missions dévolues à l'ABES
- Nouveau guide mis en ligne en mai 2013 lors des Journées ABES et accessible via le site web, dans la rubrique [« Espace pour les doctorants »](#)
- <http://www.abes.fr/Theses/Espace-pour-les-doctorants/>
- 2 formats proposés : .doc et .pdf pour tout public (établissement de soutenance, doctorant, SCD, école doctorale...)

2) Présentation du nouveau guide (2/3)

- Guide de 2007 = juste après l'arrêté du 7 août 2006,
- Guide de 2013 = devait prendre en compte le nouveau dispositif autour des thèses (STEP, STAR, Theses.fr)
- Présente le dénominateur commun à tous les établissements de soutenance
- Fait pour être complété par chaque établissement de soutenance

2) Présentation du nouveau guide (3/3)

- ❖ Introduction
- ❖ Contexte réglementaire
- ❖ Interlocuteurs
- ❖ Le signalement des thèses de doctorat en France
- ❖ La structure et la présentation de la thèse
- ❖ Le dépôt de la thèse
- ❖ La conservation de la thèse
- ❖ La valorisation de la thèse : choisir les modes de diffusion
- ❖ Notions juridiques liées aux thèses
- ❖ Liste des principaux interlocuteurs (institutionnels)
- ❖ Annexe : bordereau d'enregistrement de la thèse

3) Utilisation du nouveau guide (1/3)

- Elle est laissée à la libre appréciation de chaque établissement qui peut compléter la trame fournie par l'ABES. Cette trame propose uniquement le dénominateur commun à chaque établissement.
- Il existe autant de situations différentes dans le circuit de la thèse, le choix de la diffusion, du mode de dépôt. Cela explique la liberté laissée à l'établissement.
- Nécessiter de personnaliser le guide du doctorant en fonction de ses spécificités locales.

3) Utilisation du nouveau guide (2/3)

- Exemples d'ajout possible :
 - Préciser le mode de dépôt de son établissement
 - Présenter le circuit de la thèse dans son établissement
 - Préciser les services concernés par le circuit de la thèse dans son établissement et leurs coordonnées
 - Préciser les interlocuteurs concernés faisant la liaison entre STAR et votre établissement (coordinateur thèse, correspondant STEP, correspondant STAR et coordinateur Sudoc)
 - Donner des indications chiffrées (nombre de soutenances par an et par discipline dans son établissement par exemple) en s'appuyant sur les données statistiques

3) Utilisation du nouveau guide (3/3)

- Préciser le mode de diffusion choisi par l'établissement de soutenance
- Ajouter la feuille de style de son établissement ou renvoyer vers d'autres feuilles de style d'autres établissements
- Ajouter un modèle de présentation de page de titre validé au sein de votre établissement
- Préciser les formations mises en place pour aider le doctorant (ex : formation à la recherche documentaire, aux logiciels de gestion de référence bibliographique, à l'utilisation d'une feuille de style, au droit de la propriété intellectuelle...), les contacts et le calendrier des formations